AUTOMNE 2025

NANDY infos

222

PROGRAMME DE REVITALISATION DU QUARTIER DES BOIS

p.14



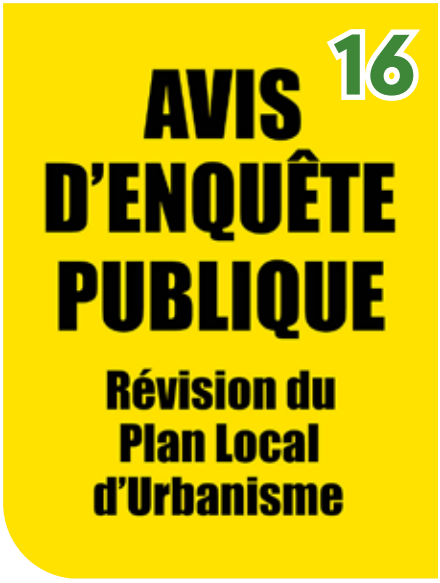
SOMMAIRE

03 L'EDITO
04 LES BRÈVES
06 COMME SI VOUS Y ÉTIEZ
10 ÉCOLES
11 GRANDS RDV
12 SÉCURITÉ
14 ACTUALITÉ
16 URBANISME
17 COMMERCES
18 LES TRAVAUX
20 VIE DES ASSOS
21 TRIBUNES LIBRES
22 DÉCOUVREZ
23 INFOS PRATIQUES
24 AGENDA









Toute l'actualité de la ville :

www.nandy.fr

Ville de Nandy
Agglomération de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart
9, place de la Mairie - 77176 Nandy
Téléphone : 01 64 19 29 29
Courriel : communication@nandy.fr

Directeur de la publication : René Réthoré
Rédactrice en chef : Victoria Eideliman
Photographies/illustrations : Ville de Nandy - Freepik - AdobeStock
Distribution : Ville de Nandy
Création : Ville de Nandy
Mise en page : Pigment Communication
Impression : Imprilith Papier PEFC
Dépôt légal : N°222/Octobre, novembre, décembre 2025
2850 exemplaires

L'EDITO du Maire

LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT CONDUITES PAR L'EPA SÉNART (ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT) SONT LANCÉES.



Au Sud de Nandy les travaux de terrassement du projet Mercure comprenant l'équipement commercial, la pharmacie, la résidence services-séniors, vont débuter à l'automne. Au Nord, le projet lauréat de transformation de la friche commerciale a été présenté par l'EPA lors des réunions publiques des 10 et 11 juin derniers. Ces deux programmes de revitalisation commerciales sont évoqués en détail dans ce journal.

La Féerie étoilée le 28 juin au Pavillon Royal a été un magnifique succès populaire : vous étiez plus de 4300 !! Venus faire la fête et admirer le superbe spectacle de drones, poétique et magique. Un grand MERCI à tous les bénévoles ainsi qu'à nos services de sécurité et de secours qui ont rendu possible cette très belle fête.

Cet été, beaucoup de travaux ont été réalisés dans la Ville et les animations proposées ont touché de très nombreux Nandéens et Nandéennes de tous les âges.

La rentrée scolaire a été réussie avec une ouverture de classe en élémentaire à l'école des Bois.

Après le forum, les associations et les bonnes volontés se mobilisent pour Octobre Rose et un automne solidaire.

René Réthoré
Maire de Nandy
Vice-président de l'agglomération Grand Paris Sud
en charge de la culture

LES BRÈVES à ne pas manquer !

ATELIER DE CO-RÉPARATION DE VÉLO

Atout âge organise avec Grand Paris Sud et Pro Vélo Sud Île-de-France, un atelier de co-réparation de vélo le samedi 4 octobre de 14h à 17h à la Maison des Familles.

Grand Paris Sud vous offre les petites pièces ! Câbles, gaines, patins, coudes de frein, lubrifiant, chambre à air...



Sortie Saint Léger sur inscription le vendredi 19 septembre de 9h à 11h45 à la Cerisaie, parking de la Mairie.

Contact : 01 64 19 29 28 ccas2@nandy.fr

SEMAINE BLEUE

La Semaine nationale des personnes âgées se déroulera du 4 au 10 octobre 2025. Théâtre, marche en forêt, jeux, ateliers... Les services municipaux ont préparé un programme riche et varié.

Réservation obligatoire auprès de la Maison des Familles : 01 60 63 62 93 - 06 47 08 01 23



SORTIE SAINT LÉGER

Samedi 4 octobre 2025, le CCAS organise la sortie Saint Léger en Eure-et-Loire avec la visite des Grottes du Foulon et du Château de Châteaudun. Réservé exclusivement aux nandéens de 60 ans et +.



TRAIL DU FOUR À CHAUX

La 39e édition du Trail du Four à Chaux aura lieu dimanche 5 octobre 2025 au Pavillon Royal.

Avec un nouveau format de course cette année : le trail de 28 km en relais. Ne ratez pas ce grand RDV des traileurs.

Inscriptions sur protiming.com



BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE

Venez déposer et découvrir une large sélection de jeux, jouets et articles de puériculture (0 à 6 ans), prêts à entamer une deuxième vie ! C'est l'occasion idéale pour dénicher des cadeaux à prix abordables tout en adoptant une démarche éco-responsable.

La Bergerie

- **Dépôt des articles** :
vendredi 21 novembre de 15h à 20h
- **Vente** :
samedi 22 novembre de 10h à 17h
- **Reprise des invendus et règlement** :
dimanche 23 novembre de 11h à 12h30

Plus d'infos : Mairie de Nandy
01 64 19 29 29



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En prévision des élections municipales, les 15 et 22 mars 2026, le service population de la mairie vous rappelle l'importance d'être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Vérifiez dès maintenant votre situation électorale sur service-public.fr. Si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vous avez déménagé (même au sein de la commune), il est indispensable de vous inscrire à votre nouvelle adresse. Pour les jeunes qui auront 18 ans au moment des élections, vous devez avoir fait votre recensement citoyen.

Service population : 01 64 19 29 42

CIMETIÈRE

Des concessions arrivées à leur terme peuvent être prolongées en contactant le service état-civil. Certaines sépultures anciennes, jugées à l'abandon, feront l'objet d'une reprise par la commune. Afin de faciliter l'entretien, un espace au sol a été aménagé pour déposer fleurs et objets près des colombariums.

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Les modalités de réservation des salles de la ville ont évolué. Il a été fait une révision du règlement pour l'utilisation des salles.

Informations visibles sur le site de la ville www.nandy.fr

d'infos !

DON DU SANG

Donnez votre sang mercredi 15 octobre 2025 de 15h30 à 20h à la Bergerie.
Réservez vite votre créneau sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

SAGE-FEMME

Pour un suivi de grossesse, une préparation à la naissance et post-maternité, un suivi gynécologique, vous pouvez vous faire suivre par Manon Faucher sage-femme. Elle vous accueille au Cabinet des Tournesols.

111 Chemin des Tournesols
06 99 45 77 61 - Rdv sur Doctolib

CALENDRIER 2026 DES COLLECTES

Le calendrier 2026 des collectes des déchets est en ligne sur le site de la ville Nandy.fr et sur grandparissud.fr

Les collectes n'auront pas lieu les 3 jours fériés suivants : 1er janvier, 1er mai et 25 décembre 2026.

Les bacs et les encombrants doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 18h.

Pour toute question : servicesurbains.grandparissud.fr
0 800 97 91 91

Demande de remplacement de bac : dechets.grandparissud.fr


1


3

COMME SI *vous y étiez*


2


6


7


4


5


8

1 - 2 • RÉUNIONS PUBLIQUES
Les 10 et 11 juin des réunions publiques se sont tenues à la Maison des familles et à la Cerisaie afin de présenter les projets et actions dans la ville.

3 - 4 • CONCERT DE GOSPEL
Le 15 juin, l'église de Nandy accueillait la chorale gospel *Sénart Happy Voices*. Le public, venu nombreux, a salué leur performance par de chaleureux applaudissements, faisant de ce concert un véritable succès.

5 • INAUGURATION DE LA PLACE DE LA LIBÉRATION
Le 18 juin, les habitants, le Maire René Réthoré et les élus se sont retrouvés pour inaugurer la nouvelle Place de la Libération. Autour du ruban inaugural, plusieurs personnalités étaient présentes avec notamment : Olivier Faure, député de la circonscription, Michel Bisson, président de l'Agglomération, Vincent Paul-Petit, conseiller départemental.

6 • CÉRÉMONIE DE PASSAGE EN 6e
Le 19 juin, le Maire et ses adjoints ont offert une calculatrice à chaque élève de CM2 passant en 6e. Un présent symbolique pour les accompagner dans les apprentissages pour leur rentrée au collège !

7 • REMISE DES GRADES DE JUDO
Le 21 juin a eu lieu la remise des grades de fin de saison pour tous les judokas de Nandy. Ils ont été récompensés des efforts fournis tout au long de l'année.

8 • L'ESTIVALE
Le 28 juin, la Médiathèque a accueilli *L'Estivale*, un spectacle nomade qui a captivé les enfants grâce à des contes, des ateliers et une représentation artistique. Cette 5e édition de *L'Estivale* a été organisée en partenariat avec Grand Paris Sud, la Ville de Nandy, le Conservatoire, la Médiathèque Marguerite Yourcenar et la Compagnie Atelier de l'Orage.


9


10



11


12


15


16


13


14


17

9 - 10 - 11 - 12 • FÉÉRIE ÉTOILÉE
Le 28 juin, vous étiez plus de 4300 à venir au Parc du Pavillon Royal pour partager un moment festif et convivial ! Animations, concert, danses, restauration et un final grandiose avec une chorégraphie de drones lumineux. Une féérie inoubliable !

13 - 14 • BEL ÉTÉ À NANDY
Du 8 au 31 juillet, enfants et familles ont profité d'un large programme d'animations, avec *Jardin d'été* et *Stade d'été* organisés par Atout âge. L'Accueil de loisirs, la Médiathèque et la Ludothèque étaient mobilisés pour offrir des moments de détente et de découverte à tous.

15 • BUFFET RÉPUBLICAIN
Le 14 juillet, les nandéens de plus de 65 ans ont été invités au traditionnel déjeuner dansant à l'école des Bois. Un moment fort en émotions qui témoigne de l'attachement des aînés à cette belle tradition, organisée par le CCAS.

16 - 17 • FORUM DE RENTRÉE
Samedi 6 septembre, le Gymnase des 18 Sous a accueilli, comme chaque année, le très attendu Forum de Rentrée. Les habitants de Nandy sont venus nombreux découvrir la richesse associative de Nandy dans une ambiance conviviale.



Margaret De Groot, Adjointe au Maire
chargée de la vie scolaire et de la jeunesse

Rentrée réussie dans les groupes scolaires de Nandy

Le nombre total des élèves qui ont fait leur rentrée dans les écoles de la commune est cette année de 819. On constate donc une légère augmentation de l'effectif global avec 12 élèves de plus que l'an dernier, ce qui est un signe positif quant au dynamisme démographique de notre commune.

Ce chiffre global mérite une observation plus fine école par école : ainsi, l'école du Balory primaire reçoit cette année 246 élèves, l'école de Villemur primaire en compte 226, l'école des Bois élémentaire 217, et l'école des Bois maternelle 130 élèves.

En fonction de la variation des effectifs dans les écoles de la ville, l'école les Bois élémentaire passe, grâce à une ouverture, de 9 à 10 classes et l'école du Balory primaire passe de 11 à 10 classes.

Les équipes enseignantes sont stables en nombre avec toutefois Mme Silva qui prend la direction de l'école des Bois élémentaire à la suite de Mme Gribbin.

L'été et la période des vacances ont bien entendu été mis à profit pour réaliser un vaste programme de travaux dans les établissements. Après les grands chantiers (notamment d'isolation) des dernières années, il s'agit de travaux d'entretien assurés pour la plupart par nos services techniques : peintures murales, sanitaires et robinetterie, rénovation de certains sols, rafraîchissement de préau. Des jeux sportifs et éducatifs ont également été peints au sol des établissements conformément à une demande des équipes pédagogiques. Les élèves ont donc découvert des tables de multiplication et des parcours sportifs grands formats qui leur permettront d'apprendre... en s'amusant.

Concernant les moyens pédagogiques, l'école des Bois, grâce au dispositif dit de "Quartier d'intérêt communautaire" auquel elle souscrit à l'instigation de la municipalité, a pu compléter son équipement en écrans numériques interactifs fournis à chaque classe. *"Un atout de plus pour la réussite de nos élèves conformément aux ambitions municipales"* a précisé Margaret De Groot, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, de la jeunesse et de la citoyenneté.







Isabelle Jourdain, Adjointe au Maire
chargée de l'animation et la communication

Octobre Rose à Nandy : tous mobilisés pour la 2e édition !

La Ville de Nandy organise pour la deuxième année consécutive un événement à l'occasion d'**Octobre Rose**, en partenariat avec les associations, les bénévoles et les professionnels de santé. De nouvelles associations rejoignent cette 2e édition, aux côtés de celles déjà présentes l'an dernier, témoignant d'un élan collectif fort et solidaire.

Le principe est simple : on s'habille en rose, on vient voir, danser, participer aux animations. L'objectif est de :

- **Fédérer** les énergies locales
- **Créer du lien** entre les habitants
- **Encourager chacun à venir échanger**, que l'on soit malade ou non

UNE JOURNÉE PHARE DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

De 10h à 17h, la Ville de Nandy vous donne rendez-vous pour une journée d'animations placée sous le signe de la solidarité et de la sensibilisation, avec :

- La mobilisation de nombreux bénévoles et associations locales
- Une exposition de sensibilisation conçue par les professionnels de santé de Nandy (infirmières, sages-femmes, kiné...)
- Des temps d'échanges avec ces mêmes professionnels de santé
- Autre initiative généreuse, la possibilité de faire un don de ses cheveux grâce à la présence sur place du salon de coiffure
- La vente de goodies et de créations réalisées par des associations et des habitants
- Des stages d'initiation ouverts à tous, proposés par des associations nandéennes
- Le **retour de la flash mob**, qui avait connu un grand succès l'an passé et qui ouvrira la balade
- Une **balade urbaine inédite** à vélo, trottinette ou rollers sur 6 km à travers la ville



Au-delà de la journée du 12 octobre, un programme est en cours pour mettre en valeur les initiatives et actions des associations de Nandy. Il sera publié sur le site internet et la page Facebook de la Ville. Parmi les rendez-vous :

- **Tournois sportifs** et **buvettes dédiées** par les associations partenaires
- Une **chasse au trésor "Le Poteau Rose"** : retrouvez le poteau décoré, prenez une photo et envoyez-la à la Ville pour participer à un tirage au sort
- Le retour de la **balade en moto**

UNE MOBILISATION POUR LA RECHERCHE

La Ville de Nandy renouvelle son soutien à la recherche contre le cancer du sein. Nouveauté cette année : la mise en place d'une **cagnotte en ligne**. Information à venir sur Facebook et le site de la ville.

Chaque association et chaque Nandéen restera libre de verser ses dons à l'organisme de son choix.

www.nandy.fr
facebook.com/villedenandy

Police municipale : à pied, à moto ou en voiture... l'été, on ne chôme pas !

L'été, ce n'est pas forcément les vacances pour tout le monde !

À Nandy, le millésime 2025 a été marqué par une mobilisation constante et une contribution commune des agents des polices municipales de Nandy-Cesson. Cette synergie et cette mise en commun des moyens et des effectifs sur un mode intercommunal a permis une action optimale. Les agents étaient présents chaque jour sur le terrain pour assurer la tranquillité et la sécurité des habitants. D'où, un bilan d'activités de la brigade assez dense avec en contrepartie un été plutôt apaisé !

Parmi les missions quotidiennes figuraient bien sûr :

- la surveillance,
- les opérations Tranquillité Vacances,
- la sécurisation des parties communes d'immeubles,
- la lutte contre les dépôts illégaux d'encombrants (et l'identification de leurs auteurs),
- la prévention du stationnement gênant ou abusif,
- le contact régulier avec les commerçants et les habitants,
- le repérage des obstructions aux commodités de passage (par exemple les haies des particuliers qui débordent sur l'espace public).



Les agents de la Police Municipale de Nandy en patrouille, accompagnés du chien de la brigade cynophile.

Les patrouilles se sont déployées sous différentes formes — à pied, à moto et en voiture — pour couvrir efficacement l'ensemble du territoire communal. Un dispositif particulier a été mis en place lors de la fête de Nandy, avec quatre agents mobilisés dont un maître-chien de la brigade cynophile, garantissant le bon déroulement de l'événement.

Pour la première fois, d'avril à septembre, les horaires de service ont été élargis sur des dimanches ou en soirées (12h30 / 20h00 et 14h00 / 21h30) et nuits (jusqu'à 1 heure du matin) programmés de manière aléatoire.

Nouveaux horaires de 8h à 17h30
avec appel à la patrouille en continu au 06 08 05 46 61

Dépôt de la place des Escourgeons



RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'effectif de la brigade est désormais au complet et l'ensemble des formations initiales des agents ont été validées, permettant à l'équipe d'intervenir avec professionnalisme et réactivité au service des Nandéens.

Depuis avril et pour la période estivale on dénombre une centaine d'interventions sur demande des Nandéens ou de la police nationale (différends de voisinage, insalubrité...), ainsi que des mises à disposition à la Police Nationale pour détention de stupéfiants, défaut de permis de conduire, pratique illégale de motocross, mise en fourrière et verbalisations.

On dénombre également :

- 17 mises en demeure de taillage de haies pour faciliter le passage des piétons sur trottoirs ;
- 12 identifications de personnes après dépôts illégaux d'encombrants.

Des enquêtes de la police municipale ont été menées pour chaque dépôt illégal, elles reposent sur des dénonciations d'habitants, des enquêtes de voisinage, des relectures d'images de vidéoprotection ou des fouilles. (Photo ci-dessus du dépôt de la place des Escourgeons). Tous ces auteurs ont fait l'objet d'un courrier du Maire les informant d'une convocation au commissariat et d'une verbalisation pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Revitalisation commerciale et environnementale des quartiers des Bois et de la Forêt

APRÈS DIX ANS DE PROCÉDURE, ON TOUCHE AU BUT ! OUF !!!

C'est une procédure administrative de très longue haleine qui est désormais en bonne voie d'aboutissement. Dix ans, rien de moins ! Il aura en effet fallu dix longues années de combats, de démarches, de suivis de dossier, de négociations avec les services de l'État, de recours venant des enseignes commerciales... bref ! de travail acharné en collaboration avec l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart (EPA), pour faire aboutir un dossier majeur qui concerne l'avenir de la commune. Celui de la revitalisation commerciale des quartiers des Bois et de la Forêt. Aujourd'hui, chacun s'accorde à penser que nous approchons enfin de l'objectif !

Ces deux projets consolidés sont de première importance pour la commune. Ils vont en effet transformer le quartier des Bois et le quartier la Forêt grâce à l'implantation de commerces, de services, de logements, de commodités essentiels pour garantir la qualité de vie au quotidien des habitants, le tout dans un environnement restauré.

Dans le quartier des Bois, en lieu et place de l'ensemble commercial aujourd'hui en friche, le projet lauréat prévoit une résidence sécurisée composée de 350 m^2 de commerces alimentaires et 150 m^2 de commerces, complémentaires, tous placés en pied d'immeuble. Ce nouveau potentiel commercial sera complété par 106 logements de haute qualité environnementale (éclairage traversant optimisant la luminosité naturelle). L'ensemble sera équipé d'un parking souterrain pour les résidents et d'un parking extérieur de 15 places pour les commerces (fermé le soir). L'offre locative sera principalement constituée de logements types F2/F3 évolutifs à l'intention toute particulière des jeunes Nandéens, favorisant ainsi la décohabitation de chez leurs parents et leur permettant de rester vivre sur la commune. Dans une logique purement environnementale et qualitative, l'ensemble de l'opération comprendra 62 % d'espaces verts permettant la « renaturation » et la végétalisation du site qui souffrait jusqu'alors d'être entièrement bétonné.

Dans le quartier de la Forêt, le lot Mercure se composera d'une surface commerciale de 1000 m^2 avec son parking autonome et fermé, d'une résidence-services pour personnes âgées comprenant 80 logements. Le nouveau quartier accueillera également la pharmacie des Bois (après déménagement) et un cabinet médical infirmier. Vint-huit parcelles seront dédiées à des lots pavillonnaires libres.



Le quartier des Bois

Le quartier des Bois



Là encore l'environnement naturel ne sera pas en reste avec 43 % du périmètre en aménagement paysager comprenant un bassin de rétention pour la gestion des eaux pluviales. Enfin, deux carrefours desserviront l'ensemble : l'un sur le CD50 permettant l'accès aux pavillons, et l'autre sur le CD346 permettant l'accès à la résidence des personnes âgées et aux commerces.

Le suivi de ce dossier a longtemps été comparé par les élus municipaux à une forme de « quadrature du cercle ». Une sorte de défi technique et administratif impossible à relever, tant les embûches étaient nombreuses. Mais leur opiniâtreté a enfin payé.

En effet, il a fallu concilier les attentes de la population, les exigences de l'État en termes de compacité de projet et de construction de logements, les questions environnementales, la loi sur l'eau, les conditions de réussite des commerces en lien avec la concurrence et l'adaptation aux besoins (seules des petites structures sont envisageables) et enfin, les exigences qualitatives de la commune (logements de qualité dans des résidences de petite taille) dans un contexte de maîtrise de l'urbanisation souhaitée en pleine révision du Plan local d'Urbanisme (PLU).

CALENDRIER RETENU

Les Bois :

• Fermeture et démolition du site été 2026 en préservant la pharmacie et réalisation d'un parking temporaire de 40 places ;

• Livraison première tranche (28 logements) et commerces été 2027 ;

• Déménagement pharmacie dernier trimestre 2027 ;

• Livraison des 78 logements restants fin 2028.

La Forêt :

• Ouverture des ventes pour les lots libres fin 2025 ;

• Démarrage des travaux octobre 2025 ;

• Livraison prévue dernier trimestre 2027.

Le quartier de la Forêt





Grégory Massamba, 1er Adjoint au Maire
chargé des travaux et de l'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme entre dans une phase décisive

La commune poursuit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec l'organisation de **l'enquête publique du 20 septembre au 20 octobre 2025** afin de permettre aux habitants de prendre connaissance du projet et d'exprimer leurs observations.

UNE ENQUÊTE CONDUITE PAR UNE COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE

Le Tribunal administratif de Melun a désigné **Madame Eugénie Gauzere** comme commissaire-enquêtrice pour mener cette enquête publique. Son rôle sera de recueillir les avis des habitants et d'établir un rapport accompagné de conclusions motivées, qui seront transmises à la Ville de Nandy ainsi qu'au Tribunal administratif.

CONSULTATION DES DOCUMENTS

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- À l'accueil de la mairie, aux horaires habituels d'ouverture :
 - Lundi, mercredi et jeudi : 14h30 à 17h30
 - Mardi et vendredi : 9h à 12h et 14h30 à 17h30
 - Samedi : 9h30 à 12h
- En ligne sur le site internet de la commune : www.nandy.fr, rubrique *Actualité*.

Les observations peuvent être consignées sur les registres disponibles en mairie ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante :

enquetepublique.plu@nandy.fr



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme

PERMANENCES EN MAIRIE

Afin de faciliter l'expression des habitants, la commissaire-enquêtrice tiendra plusieurs permanences à la mairie de Nandy :

- Samedi 27 septembre 2025 de 9h30 à 12h
- Samedis 4, 11 et 18 octobre 2025 de 9h30 à 12h

APRÈS L'ENQUÊTE PUBLIQUE

À l'issue de l'enquête, le rapport de la commissaire-enquêtrice sera rendu public et restera consultable en mairie pendant un an. Le projet de PLU sera soumis à l'examen du Conseil municipal de décembre 2025. Celui-ci statuera sur son adoption définitive.

Cette étape est essentielle pour définir les règles d'urbanisme de la commune dans les années à venir, en conciliant développement du territoire et respect de l'environnement.



Alexandre Vieira, Adjoint au Maire
en charge des commerces

Bienvenue à nos nouveaux commerçants !

M. ET MME CHENG DONNENT UN NOUVEL ÉLAN *AU BON ACCUEIL*



C'est avec plaisir que la commune souhaite la bienvenue à M. et Mme Cheng, qui ont repris l'établissement Au Bon Accueil il y a quatre mois.

Après plusieurs années passées à Melun, où ils tenaient un bar-tabac, le couple a choisi de poser ses valises à Nandy. Attirés par la qualité de vie et l'ambiance conviviale de la ville, ils s'y sont installés avec leurs enfants.

Dès leur arrivée, ils ont souhaité renforcer le service rendu aux habitants. *"Nous avons élargi les horaires pour répondre au mieux aux besoins de chacun : la boutique est désormais ouverte tous les jours, de 7h30 à 20h"*, explique M. Cheng.

Le cœur de l'activité reste le même avec le tabac, le bar et la petite épicerie. L'établissement est redevenu point relais Mondial Relay et Chronopost, et le service de pain a changé : *"L'ancien point chaud a été remplacé par un dépôt de pain livré chaque jour"*, précisent-ils.

"Nous voulons proposer un lieu pratique et convivial, où chacun puisse acheter son pain, retirer un colis ou simplement s'arrêter boire un café", résument M. et Mme Cheng.

Au bon accueil
23 rue d'Arqueil - 09 83 30 32 19 - Ouvert 7j/7, de 7h30 à 20h

COOKS KOOS, UNE ADRESSE GOURMANDE À NANDY

Depuis le mois de mai, la commune accueille Cooks Koos, un restaurant familial où les habitants peuvent désormais se régaler.

Aux commandes, Monsieur et Madame Anzar, venus de Paris pour concrétiser leur projet de vie. *"Nous cherchions un lieu qui nous permette de construire une aventure familiale, explique M. Anzar. Nandy est une ville verdoyante, accueillante et tournée vers les enfants."*

Le couple et leurs enfants, désormais scolarisés à Nandy, ont trouvé ici un cadre idéal pour s'épanouir et partager leur passion culinaire.

La carte, variée et généreuse, met à l'honneur le fait maison : pizzas, bar à couscous, briks et plats rapides pour les enfants. *"Chaque année, nous ferons évoluer notre carte afin d'apporter de la nouveauté à nos clients"*, ajoute le gérant.

En quelques semaines seulement, Cooks Koos est déjà devenu un lieu convivial et apprécié.

Cooks Koos
38 rue Robert Cousin - 09 87 42 34 35
Sur place, à emporter ou livraison
Ouvert du lundi au samedi, 11h à 14h30 et 18h à 21h





Grégory Massamba, 1er Adjoint au Maire
chargé des travaux et de l'urbanisme

Six secteurs stratégiques pour être plus efficace

Tous les amoureux de la nature le savent parfaitement : elle n'en finit pas de pousser, de croître et de multiplier !

Elle nécessite donc un entretien constant et une vigilance absolue... surtout à la belle saison : tondre les pelouses, tailler les haies, couper les branches mortes, faucher, replanter, combler les éboulements. Dans une commune particulièrement verte comme Nandy où l'environnement naturel prend une place majeure (72% du territoire en espaces verts, avec en plus 3 étangs aux berges fragiles), le travail est colossal. Il est assuré pour partie par une entreprise privée pour l'essentiel de la tonte et pour le reste en régie. Six agents sont dévolus à cette mission. Autant dire qu'ils ne chôment pas d'autant qu'ils doivent en plus assurer la logistique des manifestations et des événements.

Du pain sur la planche !

C'est pour rationaliser toutes ces missions essentielles que la direction de ce service municipal a pris le taureau par les cornes et mis au point un quadrillage précis du territoire en six parcelles différentes (2 secteurs au nord de l'avenue Olof-Palme, 3 secteurs centraux et un sixième au sud de la RD 346). Six secteurs s'emboitant du nord au sud qui seront désormais traités méthodiquement selon les travaux de saison. Finis les allers-retours incessants d'un point à un autre, les interventions ponctuelles au coup par coup particulièrement chronophages et coûteux en déplacements. L'ambition est d'entretenir chaque parcelle avant de passer à une autre. Sauf bien sûr en cas de force majeure qui nécessiterait un déplacement urgent. Jacques Choulot, le responsable, parle de *"stratégie pour l'avenir, avec en point de mire, la satisfaction des habitants et l'amélioration de leur cadre de vie"*.



Taille et remise en état des écoles et leurs abords.

En prélude à la rentrée des classes, il a fallu bien sûr s'occuper des écoles et de leurs abords : sécuriser les accès, assurer une bonne visibilité aux carrefours et sur les passages-piétons. D'autant que les modes de déplacements changent : voitures, vélos, vélos-cargos, trottinettes et bien sûr piétons : tout ce petit monde doit cohabiter sans encombre. *"Les grands arbres et la plupart des végétaux qui font le charme de Nandy atteignent aujourd'hui une cinquantaine d'années d'âge et doivent être suivis avec attention,* poursuit Jacques Choulot, *c'est notre mission pour la sécurité de tous"*. En janvier dernier, un arbre est tombé chez un particulier écrasant son cabanon. *"Nous devons être vigilants face à ce vieillissement. Comme nous devons rester attentifs aux effets du réchauffement climatique : la maladie du frêne et les bois morts, les vents plus violents, les fortes précipitations qui fragilisent les sols"*.

LA QUALITÉ DE VIE DANS UNE VILLE VERTE EST À CE PRIX.





RUGBY EN MILIEU SCOLAIRE

Une montée en puissance pour faire découvrir l'ovalie

Chacun connaît la très forte éthique du rugby. Sur le terrain, on ne se fait pas de cadeaux, mais « hors-jeux », on agit en gentleman. Le club de rugby de Sénart est dans cette logique morale et multiplie les actions en lien avec la cité. Que ce soit en participant à l'opération Octobre Rose, au Téléthon, ou bien en menant des actions éducatives dans les quartiers prioritaires, le rugby sénartais répond toujours présent.

Depuis plusieurs années le club agit également en milieu scolaire à Nandy notamment en proposant des cours et des initiations en primaire et au collège. Le « pilier » de ces actions (comme on dit au rugby) n'est autre que le président, Nicolas Dubuc qui est aussi éducateur diplômé pour assurer la pédagogie de sa discipline. Chaque année il permet à des dizaines d'élèves, du CP à la classe de 4e collège, de se familiariser avec le ballon ovale et à la grande tradition de fair-play qui lui est associée.

Les enfants découvrent la marque, la passe arrière, le hors-jeu et toutes les règles bizarres de l'ovalie : *"Le seul sport où pour avancer il faut regarder en arrière"* affirme non sans humour Nicolas Dubuc.



Et c'est justement ce recul sur soi qui est hautement pédagogique dans le rugby. Le président-entraineur-éducateur, recevra cette année le soutien bienvenu d'un AST (animateur sportif territorial) diplômé d'État de 25 ans, Thibaut Geeraerts pour les interventions éducatives en milieu scolaire. Un coup de main bienvenu qui va permettre d'approfondir l'apprentissage de l'ovalie en milieu scolaire dans un programme Rugby-Découverte. Ces cours s'adressent aux élèves du CP au CM2 avec des développements au collège.



TRIBUNES *libres*

« Le directeur de publication, dans le cadre de sa responsabilité éditoriale et en référence à la loi du 29 juillet 1881 rappelle que les tribunes libres ne peuvent contenir de propos de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne ou d'un groupe et que leurs auteurs doivent s'abstenir de toute polémique personnelle et se limiter à des thèmes se rapportant strictement à l'objet de la publication à savoir la vie politique, culturelle, associative ou publique de la Commune et non à des considérations de politique générale ou partisane. Ainsi, le directeur de la publication refusera de publier une tribune ayant un caractère injurieux ou diffamant. Il s'agit ici d'une application simple de la loi et nullement d'une censure ».

GROUPE NANDY VITALITÉ *(26 sièges)*

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), arrêté en mars 2025 après concertation publique, entre maintenant en phase d'enquête publique. Au-delà du simple droit des sols, la commune souhaite en faire un outil stratégique de mise en œuvre du projet de ville. Ce PLU doit s'inscrire dans le cadre du Schéma Directeur voté par la Région Île-de-France, qui impose à la fois une certaine densification urbaine et préservation des continuités écologiques, agricoles et forestières. Il prend également en compte d'autres documents supra-communaux (SCoT du Grand Paris Sud, plans sur l'eau, les mobilités, les énergies et le climat). C'est en fonction de ces obligations qu'a été défini le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour Nandy.

Ce projet a la volonté constante de respecter, protéger, valoriser l'identité de la commune et de trouver un équilibre entre densification attendue par l'État et la Région, diversification du parc de logements, confortation de l'offre commerciale, maintien des terres agricoles et préservation du cadre de vie et de l'environnement. Ainsi, la ville fait le choix avec le futur PLU, de redonner et protéger durablement plus de 6,1 % d'espaces agricoles et naturels supplémentaires, soit près de 40 hectares rendus à la nature, en concertation avec les associations écologiques.

C'est dans ce contexte que se concrétiseront les opérations urbaines et commerciales au Sud et au Nord de Nandy.

Belle rentrée à tous.

G. MASSAMBA - Groupe majoritaire

CONSEILLER NON-INSCRIT *(1 siège)*

Texte non parvenu

P. KATAKO

ÉLUS AUTONOMES *(2 sièges)*

À l'heure de la rentrée scolaire, notre groupe souhaite une excellente reprise à l'ensemble des élèves, aux équipes éducatives et aux agents communaux qui assurent le bon fonctionnement des établissements.

Nous savons combien la rentrée est un moment important pour les familles. Elle mérite toute l'attention de la municipalité, tant sur le plan logistique que sur la qualité de l'accueil.

Nous saluons le fleurissement de la ville, à quelques mois des élections municipales. Toutefois, de nombreux habitants nous ont fait part du manque d'entretien de certains secteurs de Nandy : trottoirs envahis, espaces verts négligés, encombrants de plus en plus nombreux.

Nous affirmons notre volonté de ne pas avoir de logement supplémentaire à la place de la friche de l'ancien Intermarché.

Le Groupe AUTONOME

C. ARNOU

DÉCOUVREZ



NOUVEAU



LE RAYON GRANDS CARACTÈRES DE LA MÉDIATHÈQUE DE NANDY FAIT PEAU NEUVE

Pourquoi la lecture devrait-elle être réservée à celles et ceux qui ont de bons yeux ? La médiathèque vous propose de renouer avec l'expérience de la lecture, grâce à des livres adaptés à vos besoins.

Déficience visuelle, difficultés cognitives, troubles d'apprentissage et DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge) ou simple confort visuel riment à nouveau avec plaisir de lire, en grand !

Venez découvrir notre fond grands caractères un croissant à la main le 3 octobre à l'occasion d'un petit déjeuner. Sur réservation et gratuit !

2 jeux *Disponibles à la Ludothèque de Nandy*

LA CHASSE AUX GIGAMONS

À partir de 5 ans • 2 à 4 *joueurs* • *Durée* 15-20 mn
Auteurs Johann Roussel - Karim Aouidad • *Éditeur* Studio H

C'est l'heure de la chasse ! Pour devenir un vrai Élémage, il ne reste qu'une dernière leçon à maîtriser : invoquer les légendaires Gigamons. Pour amadouer ces gentils colosses, il vous faudra retrouver et réunir les Élémons, de petites créatures élémentaires aux pouvoirs spéctaculaires !

Un memory moderne et innovant récompensé par deux prix nationaux en 2015 : l'As d'Or Enfant et le Trophée Enfant du FLIP !





LES TOURS AMBULANTES

À partir de 8 ans
1 à 6 *joueurs*
Durée 30 mn
Auteurs Wolfgang Kramer
Michaël Kiesling
Éditeur Oya

Chaque année, les classes de magie de l'école de Corbosie s'affrontent dans l'épreuve traditionnelle des tours ambulantes. Pour être les premiers à atteindre le Donjon, chacun devra rivaliser de réflexion, de magie et maîtriser l'art subtil des tours ambulantes.

Aidez vos sorciers à se rendre à Corbosie le plus rapidement possible dans le Donjon sans oublier de remplir vos fioles au passage. Pour remplir une fiole : vous devrez emprisonner des sorciers sous une Tour, car les Tours bougent, évidemment...

Les Tours ambulantes est un jeu agréable, à la règle simple pour tous. C'est un jeu qui plait autant aux gamers qu'aux enfants, familles, copains... Un miracle.

HORAIRES DES STRUCTURES

MAIRIE DE NANDY

- Lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30
- Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- Samedi de 9h30 à 12h
- **Fermeture les samedis 25 octobre et 27 décembre 2025, 3 janvier, 28 février, 7 mars, 25 avril, 2 et 16 mai (Ascension) et du 18 juillet au 8 août 2026**

En dehors des périodes d'accueil du public, vous pouvez aussi joindre l'accueil par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et les samedis d'ouverture de 9h30 à 12h au **01 64 19 29 29**.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S.)

Accueil sur rendez-vous : mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.
Permanence sans rendez-vous : Jeudi de 9h à 12h (sauf vacances scolaires).

MAISON DES FAMILLES

Lundi de 14h à 17h. Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Mercredi de 14h à 18h. Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h. Samedi de 14h à 18h - 1 samedi sur 2 (sauf vacances scolaires). Fermée la 2e semaine de Noël et en août.

LE CLUB

Mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h. Pendant les vacances : Du lundi au vendredi de 14h à 18h (selon le programme des activités des vacances). Fermée la 2e semaine de Noël et en août.

LA MÉDIATHÈQUE

Mardi et vendredi de 15h à 18h
Mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

LA LUDOTHÈQUE

Accueil enfants - de 3 ans :
(familles et assistantes maternelles)
Lundi et vendredi 9h - 11h15

Tout public :
(- de 11 ans accompagné d'un adulte)
Mardi 14h30 - 17h
Mercredi 11h - 12h et 15h30 - 18h
Vendredi 15h30 - 18h
Samedi de 9h - 12h (1 samedi sur 2, semaines paires)

Pendant les vacances scolaires :
Du mardi au vendredi 9h - 12h et 14h -17h.
Fermée la 2e semaine de Noël et en août.

ÉTAT-CIVIL

Les naissances

Alba, Brigitte, Valérie CHICAN née le 28 mai
Muhammad CAMARA né le 11 juillet
Elise, Etenesh, Irène PLAVERET née le 12 juillet
Anaïa BUZ née le 18 juillet
Sacha, Jean-Pierre, Philippe DESSEUX né le 29 juillet
Naomi, Ève, Aurélienne MONTEIRO le 5 août

Bienvenue à Naomi née le 5 août à domicile, à Nandy



Les mariages

Jérôme LENOX et Mégane VOITON le 20 juin
José OZORES et Lauriane LEMAL le 21 juin
Jean-Baptiste DAANEN et Lucie BAUDOUX le 21 juin
Cécile SAMOEY et Mikaël BOYER le 21 juin
Salem KAMARA DEKAMO et Médina SAMBA BIANKATOU le 27 juin
Roxane CASTANHEIRA et Julien SOREL le 28 juin
Thomas BURBAN et Edwige FRIAS le 12 juillet
Tarah COCO et Rémi BILLIEMAZ le 12 juillet

Les décès

Monique, Berthe, Albertine AMICE décédée le 5 juin - 89 ans
Frédéric, François, Patrick HUBERT décédé le 15 juin - 43 ans
Liazide HAMIDI décédé le 12 juillet - 65 ans
Jean-Claude, Charles CONVERT décédé le 1er août - 80 ans
Marcel, Henri, Michel, André CORNEBOIS décédé le 11 août - 81 ans
GUILLOUX veuve GUYOMARD Lucienne décédée le 13 août - 99 ans

DÉCÈS DE JEAN-CLAUDE CONVERT

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Jean-Claude CONVERT. Nandéen investi dans la vie associative et citoyenne de la commune, parent d'élève, Jean-Claude CONVERT a été l'un des membres fondateurs de l'association *Les Nandynateurs* en juillet 2004.
Il siégeait également au sein de la Commission communale des Impôts directs (CCID) de Nandy.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme engagé, bienveillant et profondément attaché à sa ville.



AGENDA automne 2025

Retrouvez le détail des animations et des manifestations dans l'agenda du site de la ville !

VOS CONTACTS AGENDA :

- Médiathèque - 1 rue Neuve - 01 60 63 36 23
- Conservatoire - Rue des 18 Sous - 01 64 41 73 36
- Ludothèque - Avenue de Villemur - 01 60 63 92 68
- Maison des Familles - Rue du Stade - 01 60 63 62 93 / 01 47 08 01 23

SEPTEMBRE

JEUDIS 18 et 25 SEPTEMBRE
Le Dojo des Bout'Choux
Dojo - Maison des Arts de 9h30 à 11h30

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
Café Numérique - Médiathèque à 10h

VENDREDI 26 SEPTEMBRE
Soirée Jeux - Ludothèque de 19h à 23h

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE
Brocante - 8h à 17h30

MARDI 30 SEPTEMBRE
Le Coin des Bout'Choux
Maison des Familles de 9h30 à 11h30

OCTOBRE

JEUDIS 2 et 9 OCTOBRE
Le Dojo des Bout'Choux
Dojo - Maison des Arts de 9h30 à 11h30

SAMEDI 4 OCTOBRE
Sortie Saint Léger « Châteaudun »
Nandéens de 60 ans et +
CCAS : 01 64 19 29 28

Portes ouvertes aux Jardins Familiaux Collectifs
10h à 12h - Rue Robert Cousin
Jardi Nandy - 06 80 14 43 33

Spectacle petite enfance
Médiathèque à 10h30
« Les Couleurs de l'Eau » Compagnie AYA
Enfants 0/3 ans - Gratuit sur réservation

Repair Café (06 89 52 66 22) et **Repar'vélo**
Maison des Familles de 14h à 17h

SAMEDI 4 au VENDREDI 10 OCTOBRE
Semaine Bleue
Théâtre, marche en forêt, jeux à la Ludothèque, atelier découverte, activités physiques...
Maison des Familles : 01 60 63 62 93

DIMANCHE 12 OCTOBRE
Octobre Rose « Roulez pour la bonne cause ! »
Bergerie de 10h à 17h
Mairie : 01 64 19 29 29

Suite au verso

LUNDI 13 OCTOBRE
Conseil Municipal à 20h

MARDI 14 OCTOBRE
Le Coin des Bout'Choux
Maison des Familles de 9h30 à 11h30

MERCREDI 15 OCTOBRE
Don du Sang
Bergerie de 15h30 à 20h
Contact : 06 77 11 72 75

MERCREDI 22 OCTOBRE
Atelier 10 Doigts
Médiathèque de 14h30 à 16h30
A partir de 7 ans, gratuit sur réservation

VENDREDI 24 OCTOBRE
Fête du cinéma d'animation : Atelier peinture animée
Médiathèque à 15h - A partir de 8 ans, gratuit sur réservation

NOVEMBRE

SAMEDIS 8 et 29 NOVEMBRE
Café Numérique - Médiathèque à 10h

SAMEDI 8 NOVEMBRE
Repair Café (06 89 52 66 22)
Maison des Familles de 14h à 17h

MARDI 11 NOVEMBRE
Cérémonie de Commémoration - 9h30
Place de la Mairie

MARDI 18 NOVEMBRE
Le Coin des Bout'Choux
Maison des Familles de 9h30 à 11h30

VENDREDI 21 NOVEMBRE
Soirée Jeux
Ludothèque de 20h à minuit - Adultes/ados - Sur inscription

SAMEDI 22 NOVEMBRE
Bourse aux Jouets et Matériel de Puériculture
Bergerie de 10h à 17h
Mairie : 01 64 19 29 29

SAMEDI 29 NOVEMBRE
Soirée Dansante de la Sainte Catherine
Bergerie de 20h30 à 1h
Sénart Danse Passion : 06 71 06 33 99

DÉCEMBRE

MARDIS 2 et 16 DÉCEMBRE
Le Coin des Bout'Choux
Maison des Familles de 9h30 à 11h30

Festival Pépites
Médiathèque (horaire à confirmer)
Spectacle jeunesse dès 5 ans. Gratuit sur inscription

SAMEDI 6 DÉCEMBRE
Repair Café (06 89 52 66 22)
Maison des Familles de 14h à 17h

SAMEDI 13 DÉCEMBRE
Atelier peinture animée dans le cadre de la fête du Cinéma d'animation
Médiathèque à 15h - A partir de 8 ans, gratuit sur réservation

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE
Goûter de Noël des Aînés
Bergerie à 15h
CCAS : 01 64 19 29 28

Brocante
vide greniers



28 Dimanche **sept.** 2025

8h-17h30

Bourg de Nandy

Animation enfants / 14h-17h
Spectacle de rue «ballons»

Petite restauration - Festi Nandy

Ville de Nandy
01 64 19 29 29
www.nandy.fr